LA DISCORDE SOCIALISTE

UNE INTERVIEW DE M. JULES GUESDE

M. Jules Guesde a été interviewé par un rédacteur du « Matin ». Voici le récit de l'entrevue :

— Vous fondez, dis-je à M. Guesde, un nouveau journal. Ceci, à l'heure actuelle, est d'importance. En le fondant, qu'entendez-vous marquer ?

— Le *Socialisme* essaiera de justifier son titre, en ne faisant, ainsi qu'il est dit dans son article-programme que du socialisme.

» C'est ainsi que, à propos de toutes les questions posées par les événements, nous rappellerons au prolétariat les conditions *essentielles de son affranchissement* et de l'affranchissement social qui sont inséparables : la prise du pouvoir politique et la reprise de la propriété capitaliste restituée à la collectivité nationale. »

M. Guesde s'arrêta une seconde ; puis il continua net et coupant : « L'extrait de notre article-programme vous indiquera très exactement la politique socialiste que nous entendons suivre, en vous indiquant la ou plutôt les politiques que nous entendons combattre. »

Et il lut, en appuyant avec force sur les mots que nous soulignons :

« Pas de place, dans cette marche directe sur l'Etat et le capital — ou, plus exactement, sur le capital par l'Etat — *pas de place pour une collaboration ou coopération,* quelle qu'elle soit, *avec la classe qui détient l'un et l'autre et qu'il s'agit d'exproprier de l'un et de l'autre, politiquement et économiquement.* Si démocrates et républicains, qu'on les suppose, *entre les bourgeois qui occupent le gouvernement et nous, qui avons, avant tout, à les en déloger* — parce qu'il domine et régit le rapport entre l'homme et les choses qui constitue toute propriété — *il ne saurait y avoir de commun que le champ et l'objet de la lutte, aucune discipline qui lie les deux armées aux prises, n'étant, je ne dis même pas possible, mais concevable sans trahison.*

» Pas de place, non plus, pour l'illusion ou la manœuvre anarchiste, divisant et désarmant la classe ouvrière par une *abstention ou une désertion du terrain politique et militaire,* qui ne profite et ne peut profiter qu'aux nouveaux seigneurs du capital, dont le privilège, propriétaire et patronal, est et restera intangible tant que n'aura pas été brisé entre leurs mains le privilège gouvernemental. »

Est-ce une innovation ? se demanda de lui-même M. Guesde, et avec feu il se répondit et me répondit en même temps en me citant les décisions de l'Internationale, à Amsterdam en 1904 contre l'anarchisme et la grève générale ; à Amsterdam encore en 1904 contre la collaboration avec les partis bourgeois — radicaux ou autres — à Stuttgart, contre l'antipatriotisme.

— Mon journal, loin d'être une menace pour l'unité ne tend, au contraire, qu'*à créer dans une unité matérielle désormais acquise l'unité morale nécessaire.*

» Des divergences, voire des divisions, il en existe certes dans notre parti comme dans tous les partis, mais moins que dans les autres partis, ainsi que suffirait à le démontrer l'acharnement de toute la presse bourgeoise à nous opposer les uns aux autres et à annoncer chaque jour pour le lendemain des départs qui sont encore à venir.

» Pour le contraire, il faut ne pas se rendre compte de ce qui s'est passé au dernier conseil national, où une besogne très utile et très unitaire a été faite. On n'a rien cassé, et avec raison, parce qu'il n'y avait pas lieu, étant donnée l'espèce de « laissez faire, laissez passer » qui était depuis trop longtemps à l'ordre du jour d'employer la manière forte.

Mais sous la forme d'un *premier avertissement sans frais,* on a indiqué aux *déviateurs,* non pas de droite et de gauche, mais des deux droites, que le *parti avait l'œil ouvert et que ce qui avait pu se produire dans le passé ne pourrait pas impunément se reproduire dans l'avenir.* »

J'insistai encore et je rappelai à M. Guesde qu'il y a dans le parti socialiste des sujets de division et de conflit qu'un *avertissement ne suffit pas à faire évanouir.*

— Votre insistance même à revenir sur la question aujourd'hui définitivement tranchée de l'antipatriotisme comme de nature à *entraîner la scission,* espérée par nos adversaires, achève de me prouver que, dans le monde bourgeois, on n'a rien compris au congrès ou à l'acte international de Stuttgart.

» Depuis la résolution un peu longue, mais au fond très nette, votée là-bas, toutes les pétarades sur la désertion militaire et les négations phraséologiques de la patrie ne sont plus que de l'histoire ou de la littérature anciennes, très anciennes.

» L'Internationale a prononcé.

» Les nations considérées comme une première étape vers l'unité humaine et comme les éléments indispensables de l'intervention de demain, doivent être défendues par leurs prolétariats respectifs qui n'ont pas à les découvrir ou à les livrer, mais à les conquérir ou à les affranchir. C'est à l'organisation démocratique des milices que sont invités à travailler simultanément les travailleurs de tous les pays étant donné qu'elles sont à la fois des garanties de paix à l'extérieur et une garantie de la liberté d'action ouvrière à l'intérieur.

» *Tout ce qui a pu ou pourra être dit ou écrit en contradiction avec cette conclusion devra être tenu pour nul ou non avenu, une simple survivance ne faisant du tort qu'à son auteur attardé.* »

LES GREVES

A TOURCOING

Chez les déchargeurs

M. Arthur Pierpont, secrétaire du comité de la grève, nous communique la lettre suivante, adressée à l'Administration municipale et que nous publions purement à titre d'information.

« Messieurs,

» Vers la fin de septembre, une grève éclatait à la gare du Tilleul. Cinq ouvriers portefaix de l'entreprise des déchargements étaient renvoyés pour ne pas s'être rendus au travail le dimanche. Leurs camarades, ainsi que les portefaix de Roubaix, se solidarisant avec eux, cessèrent tous le travail. Après huit jours de grève, un accord s'établit entre l'entrepreneur, M. Valentin, de Don-Sainghin, et ses ouvriers. M. Valentin acceptait de reprendre tous ses ouvriers sans les faire travailler le dimanche. Quand un travail serait à effectuer le dimanche, il embaucherait des portefaix qu'il paierait.

» Le lundi 4 novembre, foulant aux pieds ses engagements, et se fichant de la loi sur le repos hebdomadaire, comme de sa première culotte, M. Valentin, à nouveau, renvoya cinq ouvriers qui avaient refusé de travailler le dimanche. Les autres ouvriers, prenant fait et cause pour leurs camarades, cessèrent le travail.

» Lors de leur première grève, les portefaix firent appel à mon concours pour les aider dans leurs revendications, ce que j'ai accepté de grand cœur, comme je le fais toujours lorsqu'il s'agit de rendre service à des travailleurs. Je fus donc désigné secrétaire du Comité de la grève et j'ai engagé les ouvriers à former un syndicat, ce qu'ils firent dans une réunion qui eut lieu le 20 octobre dernier, et où furent discutés et approuvés les statuts du nouveau syndicat. Une deuxième réunion doit avoir lieu pour la formation définitive du syndicat entre les portefaix, débardeurs et parties similaires de Roubaix-Tourcoing et Lille, dimanche prochain, 17 novembre.

» Pour la seconde grève, les ouvriers firent encore appel à *mon concours et comme la première fois, j'ai* accepté. Mercredi dernier, je me rendis à la Mairie, pour demander à l'Administration municipale, au nom des grévistes, l'autorisation de quêter en ville. M. Lecomte, adjoint au maire, me répondit, comme le plus autocrate des patrons, que cela ne me regardait pas et qu'il refusait de me recevoir. Vendredi, je suis retourné à la Mairie, où j'accompagnais une délégation de grévistes.

» *M. Lecomte fit savoir qu'il recevrait les grévistes,* mais pas moi. Je me suis alors retiré pour ne pas porter préjudice aux travailleurs en grève. M. Lecomte reçut la délégation et fit savoir que la grève était finie, le patron ayant fait remplacer les grévistes et qu'il n'accordait pas l'autorisation de quêter. Il promit de faire appeler M. Valentin, déclarant aux délégués qu'il leur ferait connaître, le lendemain, le résultat de l'entretien.

» Eh bien ! M. Lecomte, si la grève était terminée, vous n'auriez pas besoin d'appeler M. Valentin, et de faire revenir les ouvriers. La vérité, c'est que vous prenez un prétexte pour refuser l'autorisation de quêter, alors qu'on la donne à Wattrelos, où il y a une municipalité réactionnaire.

» Vous faites comme vous avez assez l'habitude de le faire : vous prenez la défense du patron contre les ouvriers, et vous n'admettez pas que quelqu'un prenne la défense des ouvriers. Cependant, le patron est assez défendu, les chefs des employés du chemin de fer prennent sa défense, la police également, et, maintenant l'Administration municipale.

» Il y a huit jours, une délégation de grévistes fut appelée au bureau de M. le Commissaire central et là, M. Campion, secrétaire du commissaire, a engagé les ouvriers à reprendre le travail en laissant leurs cinq camarades sur le pavé, et, voyant que cela n'avait pas de prise sur les grévistes, il s'est lancé dans une longue diatribe contre les grévistes en les menaçant de les faire arrêter à la moindre peccadille. M. Lecomte n'a pas été lui dire que cela ne le regardait pas.

» Que l'Administration municipale refuse de laisser quêter en ville, c'est son droit ; mais la grève, c'est le droit des ouvriers et l'Administration n'a rien à y voir ; qu'elle se range avec la police, avec les chefs des employés du chemin de fer, du côté du patron, c'est son affaire, mais cela n'empêchera pas les grévistes de se défendre et de faire appel à leurs camarades de travail pour les soutenir dans la lutte ; que tous les patrons et leurs garde-chiourmes se rangent d'un côté et tous les travailleurs de l'autre, et nous verrons bien ceux qui sortiront victorieux ; les portefaix sont maintenant décidés à faire appel aux domestiques du roulage pour qu'ils ne sortent plus une balle de la gare, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

» Pierpont Arthur,

» Secrétaire du Comité de la grève. »

Rien n'égale le Succès

du

GRAND ALMANACH
du Journal de Roubaix
qui s'enlève avec une rapidité vertigineuse

Que les personnes désireuses de se procurer une agréable et intéressante lecture, que les amateurs des superbes prix de nos concours se hâtent de s'en procurer un exemplaire, car la 2e édition ne tardera pas à être épuisée.

L'ALMANACH DU JOURNAL DE ROUBAIX
est en vente à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, à Roubaix, à nos bureaux de Tourcoing, 5, rue Carnot. On peut aussi le réclamer à tous nos vendeurs.

CONGRÈS DES CATHOLIQUES DU NORD
et du Pas-de-Calais

Allocution de M. l'abbé France. — Impression d'un congressiste. — Discours de M. l'abbé Coubé. Comment on refait un peuple

La salle Ozanam a été vendredi soir, littéralement prise d'assaut. Elle a été en quelques minutes absolument bondée et les retardaires ont dû s'ingénier pour y trouver encore place.

Les évêques d'Evreux et de Grenoble, Mgr Meunier et Mgr Henry, présidaient la réunion, M. Thellier de Poncheville, en termes d'une exquise délicatesse, a d'abord annoncé que Mgr le coadjuteur de Cambrai, en raison de la fatigue causée par les laborieuses journées du congrès avait dû prendre un peu de repos, dont il eût voulu se dispenser, mais qui lui a été imposé et qu'il n'assisterait pas à la séance. Il informe également les assistants que M. Joseph Ménard, retenu à Paris, serait remplacé par M. l'abbé France, directeur de la « Croix de l'Isère ».

Mgr Meunier lui ayant donné la parole, M. l'abbé France, qui est salué par les applaudissement des assistants, leur fait part de ses impressions de congressiste. Il exprime son admiration pour tout ce qu'il a vu et entendu et se déclare heureux d'apprendre au congrès que son évêque, Mgr Henry, s'efforce de faire suivre au diocèse de Grenoble la voie tracée par celui de Cambrai.

Il félicite les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais d'en être à leur 34e congrès, ce qui prouve la persévérance de leurs efforts. Il rend hommage à Mgr Delamaire dont le dévouement, l'éloquence et l'esprit pratique ont donné au congrès une importance qu'il n'avait jamais vue.

Il passe ensuite en revue les questions et les œuvres qui ont fait l'objet des travaux du Congrès et en fait ressortir la beauté, la grandeur et l'utilité. Il loue en particulier l'organisation établie par Mgr Delamaire et basée sur les comités paroissiaux, organisation qui a été adoptée par le diocèse de Paris et le sera bientôt, espère l'orateur, dans tous les diocèses de France. Cette organisation, fait-il observer, fera tomber le mur que les ennemis de l'Eglise ont élevé entre le prêtre et le peuple. Il rappelle à ce propos la devise des catholiques allemands : « Le prêtre sans le peuple ne peut rien ; le peuple sans le prêtre ne peut pas davantage ; mais le peuple et le prêtre réunis opèrent des merveilles ».

Il termine en adjurant ses auditeurs à travailler à la réalisation de cette union qui sauvera la France.

M. l'abbé Coubé succède à M. l'abbé France. Après avoir rappelé la conférence qu'il fit il y a deux ans, à l'Hippodrome pour la clôture du Congrès, il déclare que la situation s'est agravée depuis cette époque. Nous n'avons plus aujourd'hui à lutter pour la liberté, dit-il, nous devons lutter pour la vie.

Il montre la France malade, morte même, comme le prétendent certains pessimistes ; mais il se défend de la désespérance. A ceux qui prétendent que, comme les fleuves ne remontent pas à leur source, on ne peut refaire un peuple, il répond que si les hommes ne le peuvent pas le Christ le peut et le fera. Poésie, cet espoir-là, a-t-on objecté. Mais, riposte-t-il, l'histoire de l'Eglise catholique est toute faite de poésie : poésie, la conversion du monde païen, poésie encore la conversion du monde barbare.

Citant une magnifique stance d'Alfred de Musset dans laquelle le poète chante ces merveilleuses conversions et se demande :

« Ce que Jésus a fait, ah ! qui le refera. »

M. l'abbé Coubé s'écrie : « Ce que Jésus a fait, il le refera ». L'éloquent orateur fait observer que le relèvement de la France est plus facile à Dieu que la conversion du monde payen et du monde barbare, en raison des forces vives de christianisme dont elle est encore pénétrée, et dont il fait un admirable et réconfortant tableau qu'il termine en affirmant sa foi en la résurrection de notre patrie. Mais, fait-il observer, Dieu veut que nous collaborions à cette résurrection.

On refait un peuple, dit M. l'abbé Coubé, en les christianisant du haut en bas. Il développe cette thèse avec une remarquable vigueur de langage en s'appuyant sur l'histoire et sur des témoignages parmi lesquels un de Victor-Hugo, attestant, en 1829, à la tribune française, l'efficacité de la doctrine catholique pour la régénération d'un peuple et concluant parce ce conseil : « Ensemencez tous les villages d'évangiles ».

Comme contraste, l'orateur détaille, avec une saisissante exactitude, les germes de dissolution semés par l'irréligion : le luxe, la débauche, la cupidité, l'amour effréné de l'or, se traduisant par toutes les infamies, y compris la trahison de la patrie. Il signale aussi l'augmentation effrayante de la criminalité à tous les âges et découvre la perspective terrifiante des catastrophes auxquelles est forcément entraînée une société sans Dieu.

Un peuple, conclut le conférencier, meurt par l'absence de Dieu et il revit par le retour de Dieu. Il expose ensuite par quels moyens les chrétiens doivent contribuer à la rechristianisation de la France. Au cours de cette exposition, il évoque, avec enthousiasme la mémoire de Jeanne d'Arc, dont le panégyrique prononcé l'an dernier à Paris par Mgr Henry provoqua des applaudissements malgré le respect dû au lieu saint.

M. l'abbé Coubé termine en démontrant que non seulement la France doit être christianisée en bas dans le peuple ; mais encore en haut, dans le pouvoir. Ensuite, dans une entraînante et chaleureuse péroraison, il trace en un splendide et lumineux tableau, les résultats de cette rechristianisation pour la France.

Des applaudissements prolongés éclatent en tonnerre à la fin de cette magistrale conférence.

Mgr Meunier résume en quelques mots les discours des orateurs qu'il félicite et remercie.

Aujourd'hui, samedi, à la séance du soir qui aura également lieu à la salle Ozanam, M. Zamanski exposera *un programme social* et M. l'abbé Desgranges parlera du *Catholicisme et Socialisme.*

Dimanche, à 2 heures et demie, à l'Hippodrome, sous la présidence de Mgr Delamaire, aura lieu la séance solennelle de clôture du Congrès. Y prendront la parole, M. Thellier de Poncheville, M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, et Mgr Henry, évêque de Grenoble.

AUTOMOBILISTES, par les temps humides, ne roulez pas sans l'ANTI-DERAPANT VITTU, 15, rue du Ballon à St-Maurice Lille. 22345.2

Dans les contributions indirectes

M. Debaert, commis principal à pied (5e classe) à Chaine (Orne) passe à Lannoy ; M. Leroy, commis de 1re classe à Tilques (distilleries) passe à Comines (distilleries) ; M. Vacher, préposé 3e cl. à Roubaix (distilleries) passe à Saint-Beauzire (sucres) ; M. Bonet, préposé de 3e classe à Seclin (distilleries) passe à Roubaix (distilleries).

A propos d'un discours de l'abbé Lemire

Interview du député d'Hazebrouck

Un rédacteur de la « Petite République » est allé interviewer M. l'abbé Lemire, au sujet de son dernier discours à la Chambre et de l'adresse de protestation lancée dans le clergé du diocèse de Cambrai, par M. Delassus, directeur de la « Semaine Religieuse » :

« L'initiative de M. Delassus, a répondu le député d'Hazebrouck, me laisse indifférent. Elle n'est susceptible à mon égard d'aucune conséquence fâcheuse ; elle est incorrecte et irrecevable.

» Elle est deux fois incorrecte.

» En effet, M. Delassus est prélat romain, chanoine et directeur d'un journal religieux. Prélat romain et chanoine, il se fait contempteur d'une hiérarchie dont il devrait, par son exemple, enseigner le respect. M. Delassus n'a aucun titre à prendre une semblable initiative sans en avoir reçu mission du diocèse.

— Les profanes, objecte le journaliste parisien, ont coutume de considérer les *Semaines religieuses* comme l'émanation discrètement officielle des autorités diocésaines.

— Il n'est que trop vrai que ce préjugé est si courant que la *Libre Parole* même le partage.

« Il n'est donc pas inutile de dénoncer la *Semaine religieuse* de Cambrai comme la propriété exclusive de M. Delassus, lequel en a fait une feuille politique, et de dire bien haut que cette feuille n'engage en rien l'archevêché.

» La seconde incorrection de M. Delassus réside donc dans l'abus qu'il fait de sa réputation de porte-parole diocésain, réputation que lui, du moins, connaît pour usurpée.

— Etes-vous certain, monsieur l'abbé, que M. Delassus ait agi de son propre mouvement, sans s'être au préalable assuré des dispositions du coadjuteur, Mgr Delamaire ?

— D'autant plus sûr, Monsieur, que la *Croix de Lille* a reçu communication du désaveu officiel ; l'archevêché déclare, en deux phrases péremptoires, que la pétition parue dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai a été méditée et rédigée absolument à son insu.

» M. Delassus a donc commis une double incorrection comme prêtre et journaliste catholique.

» Maintenant, poursuit le député d'Hazebrouck en s'animant soudain, en tant que journaliste tout court, M. Delassus a commis plus qu'une incorrection.

» Il me reproche littéralement des propos, parce que je ne les ai pas tenus, interprétant mes omissions comme des négations ! Jadis, on faisait pendre un homme avec cinq lignes de son écriture : M. Delassus vous fait pendre avec cinq minutes de votre silence.

» Il m'attaque indirectement par une pétition comminatoire : sa circulaire est une liste de proscription au bas de laquelle les malheureux prêtres n'eussent pas osé refuser leur signature : c'était la délation forcée. »

» — Un proverbe de mon pays, continue l'abbé Lemire, dit que celui qui s'engage dans la forêt ne doit pas craindre les ronces. Je suis entré dans la forêt politique, je n'en crains pas les ronces. Du journalisme, j'admets toutes les violences ; nous autres catholiques nous en avions assez passé à Veuillot et à Drumont !

« Que ce journaliste m'attaque donc dans son journal avec sa plume ; mais c'est par derrière, d'un coup de stylet, qu'il me frappe. »

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

ESPIONNAGE ET TRAHISONS

L'arrestation de Marseille

Paris, 15 novembre. — L'arrestation d'un nommé Bonnefoi, à Marseille, est confirmée. S'il paraît acquis qu'il eut des relations avec Blain, l'un des individus inculpés d'espionnage, on ne peut affirmer que son arrestation se rapporte à celle de Blain. Voici la dépêche envoyée ce soir de Marseille :

« Il est exact que M. Potentier, chef de la sûreté, a fait procéder à l'arrestation d'un nommé Gabriel Bonnefoi, se faisant appeler Scelle, inculpé d'escroquerie. Il est exact également qu'une perquisition faite à son domicile a amené la découverte de cinq caisses de poudre et d'une caisse de cartouches de dynamite.

» Il sera poursuivi pour détention illégale de dynamite. L'enquête a établi que Bonnefoi avait acheté le fonds du Comptoir Général de l'Electricité, appartenant à Blain, détenu actuellement à Toulon, dont il était l'ami. Les renseignements actuels n'établissent pas de corrélation entre cette arrestation et celle de Blain. »

Les espions de Toulon

Paris, 15 novembre. — L' « Agence Havas » publie la dépêche suivante :

« Toulon, 15 novembre. — Des interrogatoires subis cet après-midi, par les inculpés, il semble qu'il n'y a pas de connexité entre les affaires de Toulon et de Marseille et l'affaire Ullmo. Les magistrats ne peuvent encore se prononcer et continuent à interroger les inculpés. Il n'y a pas eu d'arrestation opérée aujourd'hui. »

Toulon, 15 novembre. — Le lieutenant de vaisseau Béranger, commandant du sous-marin « Le Thon » a été délégué par l'amiral Marquis, commandant en chef le 5e arrondissement maritime pour le représenter à toute la procédure qu'entraînera l'affaire d'espionnage d'André, de Crépy, de Faget et consorts.

Le juge d'instruction a fait lire à chacun des cinq inculpés toutes les pièces documents, lettres et autres écrits pris respectivement chez eux au cours des perquisitions. Tous ont reconnu que cela leur avait appartenu, mais ils ont nié que les correspondances mystérieuses en apparence aient eu trait à l'espionnage. Les interrogatoires seront repris la semaine prochaine.

Les accusés ont été conduits dans des cellules où ils ne sont pas au secret, mais où ils sont placés de façon à ne jamais se retrouver avec leurs co-inculpés.

Ullmo et les espions de Toulon

Paris, 15 novembre. — L' « Agence Havas » publie la dépêche suivante :

Toulon, 15 novembre. — Dans les milieux maritimes on estime qu'Ullmo sera renvoyé devant un conseil de guerre à Toulon. On paraît assuré qu'on n'établira pas de corrélation entre les deux affaires ».

Le nouveau code de signaux

Toulon, 15 novembre. — Aujourd'hui a été distribué aux navires de toute catégorie, le nouveau code de signaux, qui remplace celui dont le secret a été divulgué par Ullmo.

Un espion allemand arrêté à Toulon

Toulon, 15 novembre. — Un individu dont les allures parurent mystérieuses fut découvert ce soir vers cinq heures de l'après-midi aux environs du fort de la Colle Noire, à dix kilomètres de Toulon. La sentinelle lui dit de s'éloigner, l'autre resta à rôder. La sentinelle appela le poste ; les soldats du fort sautèrent sur l'inconnu qui opposa une vive résistance.

Cet individu fut alors enfermé dans la prison du fort ; les gendarmes prévenus vinrent en prendre possession et l'amenèrent le soir à Toulon. Il se nomme Max Schuhmann et on l'a trouvé porteur d'une carte d'Autriche et de Bavière. On le considère comme un espion. Il est de nationalité allemande ; Schuhmann a été mis à la disposition du parquet de Toulon.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Retour de navires

Brest, 15 novembre. — Les contre-torpilleurs « Arquebuse » et « Baliste », revenant du Maroc, sont arrivés à Brest.

LA BANDE DE CLERMONT

L'instruction à Clermont-Ferrand

Limoges, 15 novembre. — M. Cambours s'occupe de mettre en ordre, le volumineux dossier de l'affaire Thomas. Il a envoyé encore quelques commission rogatoires à l'effet de vérifier certains détails relatifs aux vols de Laurière et de Solignac. On considère l'instruction, pour la Haute-Vienne, comme terminée. Tous les éléments de culpabilité des frères Thomas, *Faure et Dufay, sont réunis,* et la confrontation d'hier a permis de reconnaître le rôle de chacun des inculpés. On pense que les autres Parquets vont reprendre leurs instructions, et que les inculpés seront transférés ultérieurement à Clermont-Ferrand.

GUILLAUME II EN ANGLETERRE

Discours de l'Empereur

Windsor, 15 novembre. — Guillaume II, recevant, aujourd'hui, une délégation de l'Université d'Oxford, qui lui a conféré le titre de docteur de droit civil, a dit qu'à toutes les époques et surtout à la nôtre, le degré de culture et d'éducation, auquel atteint un pays, doit être regardé comme l'un des principaux facteurs du développement moral et matériel d'un peuple.

Parlant ensuite de la donation faite par Cécil Rhodes, qui permet aux étudiants d'Allemagne et des Etats-Unis, de suivre les cours d'Oxford, l'Empereur s'est exprimé ainsi :

« Les jeunes egns sont ainsi à même d'étudier le caractère et les qualités de leur nation respective. Il en résultera un esprit de bonne camaraderie qui ne peut manquer d'aider à créer, entre nos deux pays, une atmosphère d'amitié et de respect mutuels. »

LES RÉFORMES SOCIALES

Paris, 15 novembre. — Le bureau du groupe républicain des réformes sociales a siégé aujourd'hui, sous la présidence de M. Millerand, président.

Le bureau a décidé de soumettre au groupe, dans sa réunion de mardi prochain, un premier programme d'études ainsi conçu : les retraites ouvrières, le statut des fonctionnaires, les accidents du travail dans l'agriculture, l'autonomie des ports, l'enseignement technique et le repos hebdomadaire.

Le groupe aura à se prononcer sur l'ordre dans lequel il entend aborder ces questions et sur la méthode de travail qu'il entend suivre.

LA RÉVOCATION DES MAIRES

Paris, 15 novembre. — M. Gourju, sénateur du Rhône, vient de déposer une proposition de loi ayant pour but de modifier l'article 86 de la loi municipale qui vise la suspension et la révocation des maires.

Dans son exposé des motifs, M. Gourju fait remarquer que, tandis que tous les *fonctionnaires* sont actuellement défendus contre l'arbitraire, seuls, les maires, bien qu'ils ne tiennent pas leurs fonctions du gouvernement, peuvent être frappés sans avoir été entendus, sans motifs exprimés et sans appel.

C'est pour les protéger contre l'omnipotence préfectorale, que M. Gourju a déposé sa proposition qui comprend un article unique.

UNE ENQUÊTE SUR LES CASERNEMENTS A VERDUN

Paris, 15 novembre. — La Chambre a conféré aujourd'hui les pouvoirs d'enquête à la Commission d'hygiène publique. On sait que cette commission a décidé d'aller faire une enquête à Verdun sur l'état des casernements, où sévit actuellement une épidémie de fièvre typhoïde.

LE SCANDALE MILITAIRE DE BOURGES

Bourges, 15 novembre. — Le capitaine R..., qui est l'objet d'une inculpation de nature délicate, appartient au 95e de ligne. Au quartier général, on confirme la matérialité des faits, mais on assure que le capitaine souffrait d'une maladie, qui a influé sur ses facultés et atténue sa responsabilité.

FEMME CONDAMNÉE A MORT

Caen, 15 novembre. — Le 8 juillet, Joséphine Heudier, femme Leprieur, 49 ans, ménagère à Missy, à la suite d'une discussion avec son mari, remettait à son fils Fernand, âgé de 26 ans, un revolver chargé et lui *ordonnait de tuer son* père. Le fils fit feu deux fois sur son père, qui mourut de ses blessures. Les assassins ont comparu aujourd'hui devant les assises du Calvados. La cour a condamné la femme Leprieur à mort et Fernand Leprieur à 20 ans de travaux forcés.

L'ESCADRE RUSSE A BREST

Brest, 15 novembre. — Le contre-amiral Ebehrardt, commandant la division navale russe, a rendu visite aux autorités *militaires et civiles.* Les équipages sont descendus à terre et ont fraternisé avec les matelots français. Le vice-amiral Jauréguiberry donnera lundi un grand dîner à bord du *Léon-Gambetta* en l'honneur des marins russes.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ESPAGNE

Valence (Espagne), 15 novembre. — On a ressenti, ce matin, à Torrente, une secousse de tremblement de terre, qui a duré de six à dix secondes. Il n'y a pas eu de dégâts, mais la panique a été grande parmi les habitants.

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE LOUISE

Erveshamm, 15 novembre. — Le roi et la reine d'Espagne, accompagnés de l'infante Isabelle, sont arrivés cet après-midi à cinq heures. Ils se sont rendus en automobile à Wodnorton.

LA REDUCTION DES ARMEMENTS EN ANGLETERRE

Londres, 15 novembre. — Un mémoire signé par 136 députés ministériels, adressé à sir Henry Campbell Bannerman, affirme la nécessité d'une réduction des dépenses militaires et dit que le moment est des plus opportuns, car, à l'heure actuelle, grâce aux accords conclus avec la France et la Russie, et à l'amélioration des rapports entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, cette dernière court moins de danger que jamais d'une attaque de la part des puissances étrangères.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 15 novembre. — La Bourse a été faible toute la journée, sous l'influence du suicide de M. Barnay et sous celle de la baisse des recettes nettes des chemins de fer, pour le mois de septembre. C'est à midi que la baisse atteint la période aigüe sur des ventes nombreuses de corporations de l'acier et des valeurs des groupes Harrimann Hille. De plus, les banques ayant réclamé le reboursement de l'argent prêté, l'argent renchérit brusquement.

La clôture a été assez soutenue.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER AU CANADA

Sept tués. — Huit blessés

Ottava (Canada), 15 novembre. — Une collision s'est produite, ce matin, près de Pen Broke (Ontario), sur la ligne du « Canadian Pacific », entre un train de voyageurs et une locomotive. Il y a eu sept tués, dont les cadavres ont été carbonisés, et huit blessés.

Nouvelles Locales

MOUVAUX

UNE REUNION D'HOMMES A L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN. — Les catholique mouvallois, qui composent la ligue de défense catholique, se sont réunis hier soir à l'église Saint-Germain, comme ils ont la coutume de le faire chaque mois, pour entendre une conférence de M. l'abbé Coupé, professeur à l'école libre des Arts et Métiers de Lille. Le conférencier ayant été empêché, c'est M. Paquin curé de la paroisse, qui a pris la parole. M. Paquin leur a fait une causerie délicieuse. Il a d'abord remercié les auditeurs de leur fidélité à assister aux réunions, puis il leur a montré la fausseté de ce dicton courant : « La religion, sans doute, est une chose excellente, mais c'est bon pour les femmes et les enfants ». Avec une grande facilité d'élocution, M. l'abbé Paquin, a montré et prouvé que la religion est bonne aussi pour les hommes et qu'elle leur est plus nécessaire. La religion est bonne et nécessaire, à l'homme parce que, comme être raisonnable, il a un Dieu à servir, une âme à sauver, un corps à respecter, et que Dieu lui a dit aussi bien qu'à la femme : « Observez mes commandements ». Elle lui est même plus nécessaire, parce que, en tant qu'époux, père et chef de famille, il a des devoirs plus difficiles à remplir, et s'il n'a pas de religion il lui est impossible de s'acquitter convenablement de toutes ses obligations.

La réunion s'est terminée vers neuf heures par un salut chanté par toute l'assistance.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

GRAVE ACCIDENT DE CHASSE A AIRE. — M. Dewez, fils de M. Dewez, receveur des wattringues, se trouvait à Blarenghin, près d'Aire, où il tirait des grives. Il marchait le long d'une haie, son fusil armé sous le bras, lorsqu'il s'accrocha à un buisson. Le malheureux chasseur reçut toute la décharge dans le côté gauche. L'état du blessé transporté à l'hospice Saint-Louis, à Saint-Omer, est très grave.

BATEAU EN DÉTRESSE A CALAIS. — Le bateau de pêche « Auguste », n° 152, de Calais, armateur Coffre, patron Allazin, a trouvé en mer, jeudi matin, vers le Nord, le bateau pêcheur anglais « Tyro », de Ipswich, comté de Suffolk, qui, démâté à l'avant, allait à la dérive. Il le prit à la remorque et l'amena dans le port de Calais.

UN NOYÉ A BOURBOURG-CAMPAGNE. — On vient de retirer du vieux bassin de l'Ecluse, le cadavre d'un haleur de bateaux ; c'était le nommé Maurice Ranchy, âgé de 17 ans, qui, en se rendant à son bateau, et trompé par l'obscurité, sera tombé à l'eau et s'y sera noyé.

TROIS OUVRIERS TOMBÉS D'UN ÉCHAFAUDAGE A CALAIS. — Trois peintres, occupés, pour le compte de M. Duval, entrepreneur à Lille, à repeindre la passerelle de la gare centrale, sont tombés d'un échafaudage, dont on avait imprudemment enlevé l'étai. L'un d'eux ne s'est fait aucun mal. Mais M. Gaston Leducq eut une ecchymose au coude droit et ressent des douleurs très vives dans les reins. Quant au *troisième,* M. Declercq, il fut blessé au front et au nez ; il se fit, en outre, une luxation au poignet gauche et une blessure au genou du même côté. Les blessures ont été transportés à leur domicile.

EXPLOIT DE CAMBRIOLEURS A SECLIN. — Dans la nuit du 14 au 15, vers une heure du matin, des inconnus ont pénétré dans le jardin occupé par M. Florimond Souffiet, et ont enlevé une voiture à bras neuve, d'une valeur de 68 francs.

— Vendredi, vers sept heures du matin, M. Henri Liénart, brasseur et marchand de liqueurs, rue de Lille, a constaté que la porte de son magasin avait été fracturée et que des malfaiteurs avaient fait main-basse sur un fût de fine champagne de 53 litres, 40 litres de cognac, 35 litres de Wambrechies, 80 litres de genièvre, 30 litres d'eau-de-vie. Le préjudice qu'éprouve M. Liénart est de 520 francs. On suppose que la voiture à bras dérobée la nuit précédente, a dû servir pour emporter le produit de ce vol.

GRAVE AFFAIRE A QUIÉVY. — Mercredi soir, Mlle Elise Loquet, cultivatrice, 40 ans, regagnait sa chambre, vers onze heures du soir lorsqu'elle crut percevoir un léger bruit provenant d'une pièce voisine de celle qu'elle occupait. Son épouvante fut grande, en arrivant dans une chambre proche de la sienne, lorsqu'elle aperçut un homme couché sur le lit. Elle reconnut bientôt un de ses anciens domestiques, Emile Druesnes, 20 ans, journalier. Cet individu, qui était armé d'une serpe, avait escaladé une porte pour venir s'installer dans la maison. Le domestique de la cultivatrice maintient en respect l'inquiétant visiteur jusqu'à l'arrivée des gendarmes. Druesnes a été déféré au parquet de Cambrai.

UN PENDU A VAUDRICOURT. — Hier, des passants ont trouvé, pendu à un arbre, dans le parc de M. D'hallloy, le cadavre d'un nommé Henri Hennion, 65 ans, rue du Grand-Condé, à Liévin.

UNE GRAVE AFFAIRE A CAPPELLEBROUCK. — Une maison appartenant au cultivateur Jérémie Dejonghe, était détruite, mercredi, par les flammes. C'est maintenant une meule de blé, appartenant au même propriétaire, et située près du pont de Panama, qui vient d'être réduite en cendres. M. Dejonghe accuse son gendre, Arthur Ducrocq, d'être l'auteur des deux méfaits, et le beau-fils prétend que ce ne peut être que son beau-père. Tous deux demandent à être confrontés devant le juge d'instruction.

UN BÉBÉ ÉBOUILLANTÉ A FOURMIES. — La petite Denise Pommereull, 9 mois, était installée sur une chaise près du poêle, où chauffait un poêlon de soupe, lorsque l'enfant, pendant une courte absence de sa gardienne, Mme Cellier, ménagère, rue Mogador, attira à elle le récipient. Le malheureux bébé fut brûlé très gravement aux jambes. Son état inspire des inquiétudes.

VOL A L'ENTOLAGE A LILLE. — La sûreté a arrêté une certaine Lucie Decoene, 34 ans, soupçonnée d'avoir participé au vol dont fut victime, jeudi soir, M. Georges Denis, cocher, de passage à Lille.

ARRESTATION A VALENCIENNES. — Jules Créteur, inculpé de vol de chevaux au préjudice de M. Constant Lefebvre, route de Lille, vient d'être arrêté par la police.

NÉCROLOGIE

— Mercredi, a été célébrée, en la chapelle de l'école Saint-Joseph, à Lille, la messe d'âme de M. l'abbé Butsine.

— On annonce la mort de Mme de Colnet, décédée jeudi au château d'Hugemont, à Dompierre, dans sa 87e année.

BELGIQUE

UN PROCÈS INTENTÉ AU DOMAINE DE LA COURONNE. — Bruxelles, 15 novembre. — Le procès intenté, par un entrepreneur bruxellois, au domaine de la Couronne, pour inexécution de travaux, n'aura pas lieu, les parties ayant accepté un arbitrage.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 15 novembre.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York ce jour	New-York précéd.	New-Orléans ce jour	New-Orléans précéd.
NOVEMBRE....1907	10.20	10.30	10.30	10.46
DÉCEMBRE........	10.35	10.50	10.19	10.36
JANVIER.....1908	9.95	10.10	10.14	10.31
FÉVRIER........	10.00	10.14	10.14	10.32
MARS........	10.05	10.19	10.14	10.34
AVRIL........	10.08	10.22	10.14	10.32
MAI........	10.12	10.27	10.19	10.40
JUIN........	10.13	10.27	—.—	—.—
JUILLET........	10.13	10.27	—.—	—.—
AOUT........	10.05	10.20	—.—	—.—
SEPTEMBRE........	—.—	—.—	—.—	—.—
OCTOBRE........	—.—	—.—	—.—	—.—
PORTS DES ÉTATS-UNIS	31.000		16.000	
PORTS DE L'INTÉRIEUR	28.000		33.000 Balles	

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, vendredi, 15 novembre 1907.
2 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 766, variable.
5 heures soir, 9° au-dessus de zéro, 768, variable.
9 heures soir, 9° au-dessus de zéro, 768, variable.
Samedi, 16 novembre 1907.
Minuit, 8° au-dessus de zéro, 768, variable.
2 heures matin, 8° au-dessus de zéro, 768, variable

BULLETIN DES

TRES

CHRONIQUE ROU[BAISIENNE]

LE PA

POUR L

Une audacieuse

DANS LES P